

JUILLET 2026 **#10**



Jean-Jacques DUVAL
Président



Vous désirez avoir plus
d'informations sur VILOGI
ou sur l'un des sujets
traités dans la
newsletter ?

Contactez-nous !
entrenous@vilogi.com
01 55 28 32 35

édito

Chères clientes, chers clients,

Depuis notre dernière newsletter, plusieurs projets majeurs sont devenus réalité. Notre priorité reste inchangée : vous proposer des outils toujours plus performants pour simplifier votre quotidien, sécuriser votre activité et vous permettre de piloter votre cabinet avec davantage d'efficacité.

La facturation électronique, qui entrera progressivement en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2026, constitue l'une des évolutions les plus importantes pour notre profession. Afin de vous accompagner sereinement dans cette transition, nous avons sélectionné la plateforme SENDOC, dont l'intégration à VILOGI vous garantira une solution fiable, conforme et simple à utiliser.

Cette édition est également marquée par plusieurs nouveautés pensées pour vous faire gagner du temps : une interface modernisée qui préserve vos habitudes, une messagerie désormais intégrée directement dans VILOGI, un module OCR encore plus fluide, un nouvel agrégateur bancaire avec LINXO et une nouvelle façon de vous présenter les évolutions du logiciel, directement au cœur de votre environnement de travail.

Au-delà de ces innovations, une conviction guide notre feuille de route : les logiciels métiers ne doivent plus seulement gérer l'activité, ils doivent aussi aider à la piloter. Avec les tableaux de bord du dirigeant et les indicateurs clés développés par VILOGI, vous disposez d'une vision claire de votre activité pour prendre les bonnes décisions, au bon moment.

Nous espérons que ces évolutions répondront pleinement à vos attentes et vous souhaitons une excellente lecture.

SOMMAIRE



COMPRENDRE...

La facturation électronique arrive... VILOGI choisit la solution SENDOC



DÉCRYPTER...

Piloter son cabinet avec la donnée



DÉCOUVRIR...

Une interface VILOGI modernisée... sans changer vos habitudes !

Les nouveautés désormais présentées directement dans le logiciel VILOGI !

OCR : un nouveau mode de réception des documents par e-mail

La messagerie s'intègre désormais dans VILOGI

LINXO devient notre nouvel agrégateur bancaire

La facturation électronique arrive... VILOGI choisit la solution SENDOC



Chantier majeur de modernisation fiscale engagé par l'État français, la facturation électronique prendra effet progressivement à partir du 1^{er} septembre 2026.

Après avoir évalué différentes plateformes agréées par l'Etat, VILOGI a choisi la solution SENDOC qui apparaît la mieux adaptée pour accompagner nos clients dans leur activité.



FOCUS SUR CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR ET CE QUE NOUS AVONS MIS EN PLACE POUR VOUS

LA RÉFORME EN BREF

C'est avant tout une réforme fiscale. Son objectif premier est de permettre à l'administration fiscale de mieux contrôler la TVA, tout en simplifiant les obligations déclaratives des entreprises. Elle s'appuie sur la loi de finances rectificative du 16 août 2022.

Deux mécanismes coexistent.

- L'e-invoicing concerne les échanges de factures structurées entre deux entreprises assujetties à la TVA.
- L'e-reporting correspond à la transmission de données fiscales à la DGFIP pour tous les flux qui n'entrent pas dans ce périmètre : particuliers, entités non assujetties, etc.



Toutes les entreprises assujetties à la TVA, dont votre cabinet, doivent être capables de recevoir des factures électroniques. Les grandes entreprises et ETI ont également l'obligation d'en émettre à cette date.

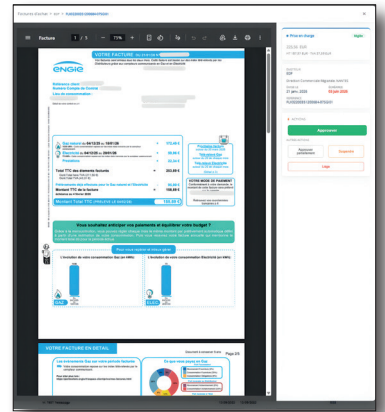


L'obligation d'émission s'étend à toutes les structures, y compris les TPE et PME.

La facturation électronique arrive... VILOGI choisit la solution SENDOC

Ce qui change concrètement pour vous

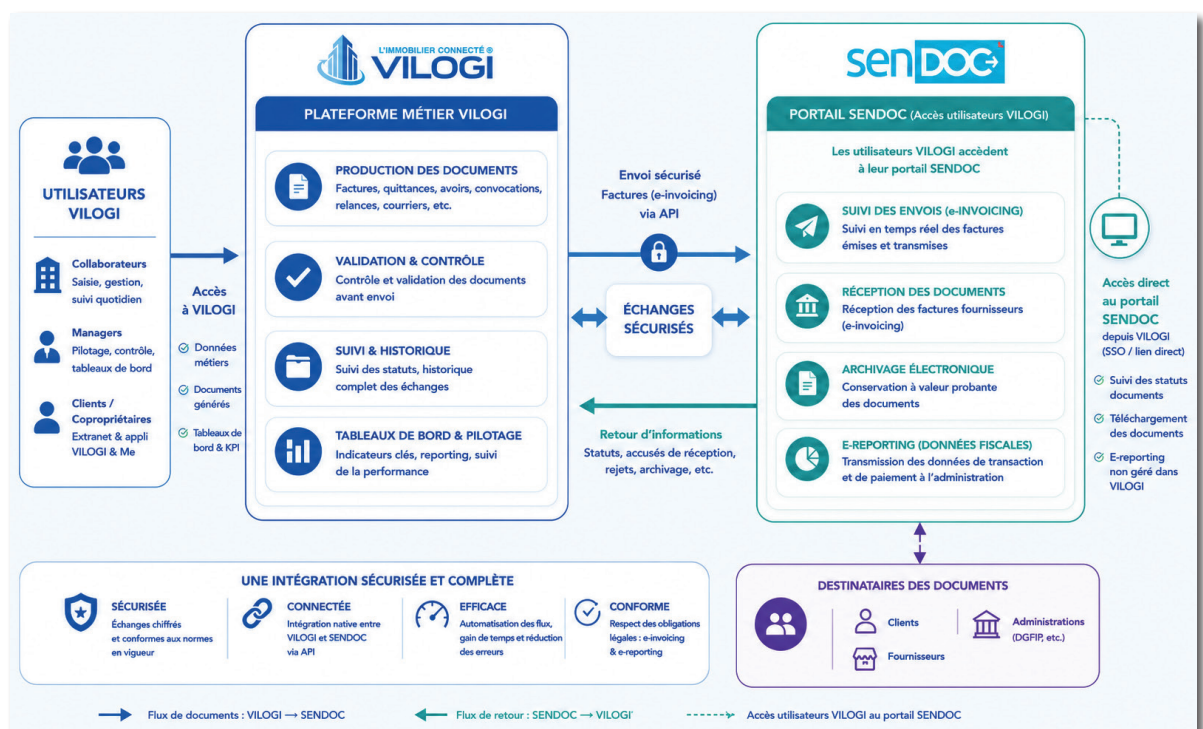
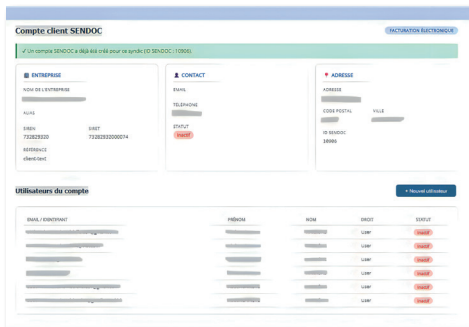
- Pour vos achats propres de cabinet (logiciel, fournitures, RC pro, prestataires...), vos fournisseurs assujettis devront vous adresser des factures en format électronique structuré à partir de septembre 2026. Fini les PDF par email pour ces flux.
- Pour les factures des fournisseurs d'immeuble (EDF, ascensoristes, travaux, assurances...) adressées aux syndicats de copropriétaires non assujettis à la TVA, rien ne change. Ces factures continuent d'arriver en PDF comme aujourd'hui.
- Pour vos honoraires émis, tout dépend du profil fiscal de votre client : e-facture structurée vers les entités assujetties, e-reporting vers les particuliers et entités non assujetties. Les quittances de loyer et les appels de fonds, quant à eux, restent complètement hors périmètre.



Pourquoi VILOGI a choisi Sendoc

Ce qui a fait la différence avec Sendoc :

- une connexion native aux deux PDP agréées par la DGFIP Doxallia et Esalink, ce qui évite de dépendre d'un seul opérateur ;
- une intégration directe avec VILOGI via API sans manipulation manuelle ;
- la prise en charge de tous les formats réglementaires (Factur-X, UBL, JSON, PDF avec OCR) ;
- des données hébergées en France ;
- et des services utiles en complément comme la signature électronique eIDAS et l'archivage à valeur probante.



La facturation électronique arrive... VILOGI choisit la solution SENDOC

Ce qui est géré automatiquement dans VILOGI

C'est là que le dispositif prend tout son sens. Les factures électroniques reçues arrivent directement dans VILOGI sans que vous ayez à intervenir. Les données clés sont pré-remplies : fournisseur, montants HT/TTC, TVA, date d'échéance, SIREN. Les écritures comptables sont pré-saisies et prêtes à valider. Le statut de chaque facture (reçue, acceptée, rejetée) est consultable en temps réel. Des contrôles sont intégrés pour éviter les doublons et les pertes de données.

Ce qui reste sur le portail Sendoc

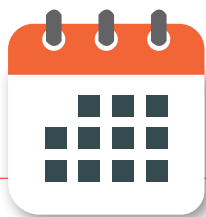
Certaines opérations se font directement sur le portail Sendoc (portail.sendoc.fr). C'est notamment le cas de la gestion de l'e-reporting pour vos flux B2C, la contestation d'une facture reçue par erreur, la consultation des rapports de conformité fiscale et la gestion des droits de vos collaborateurs sur la plateforme.

Les impacts pour votre cabinet

Avant septembre 2026, il vous est demandé de préparer les éléments suivants :

- vérifier et mettre à jour les SIREN/SIRET de vos fournisseurs dans VILOGI ;
- identifier le statut TVA de vos SDC et bailleurs ;
- renseigner les fiches clients des entités assujetties et sensibiliser vos équipes comptables aux nouveaux circuits de validation.

Ce travail de fond est indispensable pour que la mise en production se passe bien.



CALENDRIER DE DISPONIBILITÉ

Le dispositif VILOGI + Sendoc sera disponible avant l'échéance du 1^{er} septembre 2026. Un environnement de test sera mis à disposition pour valider vos flux avant la mise en production. Le détail des étapes vous sera communiqué mi-juillet 2026.



TARIFICATION

La tarification sera communiquée lors du point de mi-juillet 2026. L'objectif est une offre adaptée à la taille et à l'activité de votre cabinet, sans surprise.



Facturation électronique

Questions fréquentes

Les factures de mes fournisseurs d'immeuble vont-elles changer ?

Non. Les SDC non assujettis à la TVA restent hors périmètre. Vos fournisseurs continuent d'envoyer des PDF et gèrent leur e-reporting directement auprès de la DGFIP.

Les appels de fonds et quittances de loyer sont-ils concernés ?

Non. Ils ne constituent pas des factures au sens fiscal.

Dois-je communiquer mon SIREN de cabinet à mes fournisseurs d'immeuble ?

Non, et c'est un point de vigilance important. Les factures doivent être établies au nom du SDC ou du bailleur concerné. Donner votre SIREN de cabinet pour des factures qui ne vous sont pas destinées vous expose à des risques fiscaux réels.

Chorus Pro est-il concerné ?

Chorus Pro est réservé aux échanges avec les entités publiques. Si vous gérez des organismes publics, cette situation spécifique fera l'objet d'un traitement dédié.

La mise en place est-elle complexe ?

L'intégration est pensée pour être la plus transparente possible depuis VILOGI. L'essentiel du travail porte sur la mise à jour de vos données et la montée en compétences de vos équipes. Nous vous accompagnons à chaque étape.

Une interface VILOGI modernisée... sans changer vos habitudes !

Une nouvelle version de l'interface VILOGI arrive bientôt. Mais n'ayez aucune inquiétude... Il ne s'agit pas d'une refonte complète impliquant de tout réapprendre.

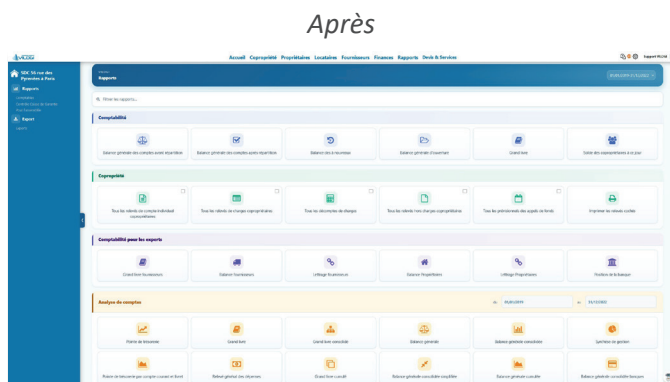
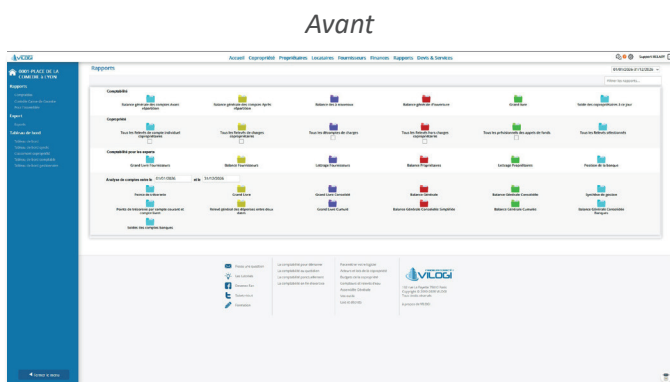
Repartir de zéro ? Nous y avons pensé... Mais cela n'avait aucun sens. Vous utilisez VILOGI tous les jours, vous savez où cliquer, vous avez vos automatismes, et casser tout cela pour « faire moderne » nous semblait être la mauvaise idée.

Alors, nous avons logiquement gardé ce qui marche, et retravaillé le reste. Progressivement...

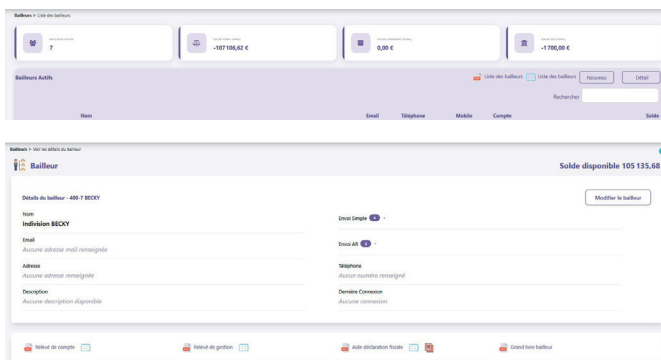
Ce qui a changé concrètement

Des écrans plus lisibles, des boutons repositionnés pour plus de visibilité, une navigation un peu plus fluide qu'avant... Ces ajustements, nous l'espérons, vous feront gagner du temps sans vous demander d'efforts. Vous verrez par exemple ci-dessous la version actuelle, vs la nouvelle. La logique de travail n'a pas bougé d'un pouce, seule la présentation a changé.

Nous avons conscience qu'un changement, même minime, peut dérouter les premiers jours. C'est la raison pour laquelle nous déploierons ces modifications par étapes, avec les éléments nécessaires pour vous accompagner à chaque palier. (cela a déjà débuté avec l'écran d'accueil). L'idée est de faire évoluer VILOGI sans jamais vous mettre en difficulté.



Écran bailleur



Les nouveautés désormais présentées directement dans le logiciel VILOGI !

Nous avons repensé la façon de vous informer des évolutions du logiciel. Plutôt que de multiplier les emails ou de vous laisser découvrir les changements par vous-même, les nouveautés apparaissent désormais directement dans VILOGI, à l'emplacement ad hoc et au bon moment.

Comment ça fonctionne ?

Lorsqu'un écran du logiciel évolue, une pop-up apparaît automatiquement à son chargement. Elle vous présente ce qui a changé, pourquoi, et comment en tirer parti. Une fois que vous avez pris connaissance de l'information, il vous suffit de cliquer sur « J'ai compris » pour que la pop-up ne s'affiche plus sur cet écran.

Pourquoi ce choix ?

Jusqu'à présent, les évolutions du logiciel étaient communiquées dans les « évolutions ». Dans la pratique, ces informations passaient souvent inaperçues ou arrivaient au mauvais moment. En intégrant les nouveautés directement dans l'interface, vous les découvrez au moment précis où vous en avez besoin, sans avoir à chercher.

Ce que ça change pour vous

Plus besoin de consulter une liste pour comprendre ce qui a bougé. L'information est

présente, dans le contexte, quand vous en avez besoin. Vous gardez la main : un clic sur « J'ai compris » et la pop-up disparaît définitivement pour cet écran. Et si un collaborateur n'a pas encore vu une nouveauté, elle s'affichera pour lui lors de son prochain accès à l'écran concerné.



En résumé

C'est une évolution simple, mais qui change vraiment le quotidien. Moins d'information à chercher, et des nouveautés que vous ne risquez plus de rater.

VILOGI devient partenaire Premium du Salon de la Copropriété et de l'Habitat

Ce partenariat avec ce salon de référence pour la profession, illustre l'engagement de VILOGI à accompagner durablement les acteurs du secteur. En renforçant sa présence aux côtés des professionnels, VILOGI confirme son rôle de partenaire technologique de confiance au service des métiers de la copropriété.



VILOGI dans les médias



Immobil-IA

► Écouter / voir



Immomatin

► Écouter / voir

OCR : un nouveau mode de réception des documents par e-mail



Le module OCR évolue et vous fait gagner du temps.

Plus simple, et sans aucune manipulation supplémentaire de votre part.

Le principe

Chaque cabinet dispose désormais d'une adresse email dédiée VILOGI. Tous les PDF envoyés ou transférés à cette adresse remontent automatiquement dans le module « Scan des factures », comme si vous les aviez importés manuellement.

Les cas d'usage

C'est typiquement utile pour les documents qui arrivent déjà par email au quotidien : une facture fournisseur en PDF, un relevé, un devis... Plutôt que de le télécharger puis de l'importer dans VILOGI, vous le transférez à votre adresse dédiée. Le document est dans le module quelques instants plus tard, sans autre manipulation. Vous pouvez aussi communiquer cette adresse directement à certains fournisseurs pour qu'ils y déposent leurs factures eux-mêmes.

Si vous avez des volumes importants à traiter, sachez qu'un outil de découpage de documents est également disponible. Il vous permet de

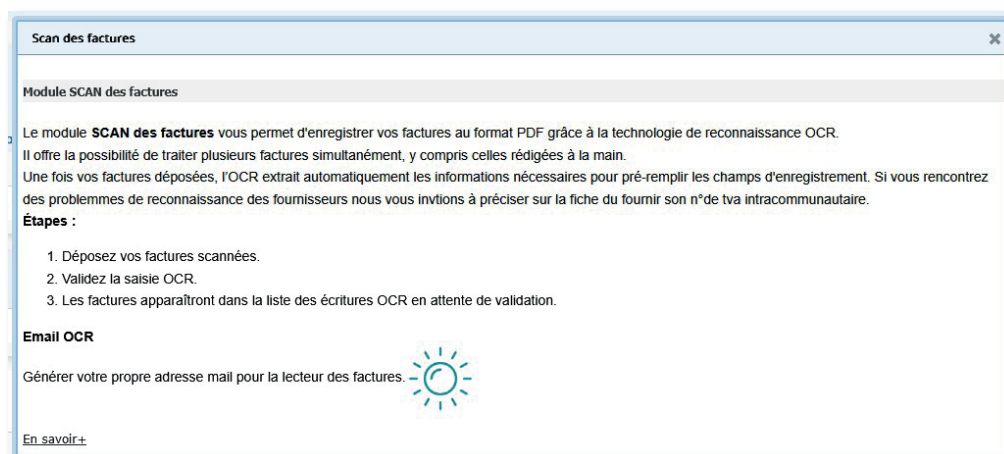
fractionner un PDF multi-pages en documents individuels avant de les envoyer en masse vers le module OCR. Un service très utile si vous scannez des liasses de factures en une seule fois.

Avant / Après

- Avant : vous recevez le PDF par email, vous le téléchargez, vous l'importez dans VILOGI. Trois étapes pour un seul document, à répéter pour chaque facture.
- Après : vous transférez le mail, ou votre fournisseur l'envoie directement. Le document apparaît dans « Scan des factures » automatiquement.

Comment récupérer votre adresse email dédiée dès maintenant ?

Cliquez sur le point d'interrogation en haut à droite de votre interface VILOGI, puis sur l'icône dédiée. Votre adresse est générée instantanément. Il ne vous reste plus qu'à la noter ou à la communiquer à vos fournisseurs.



La messagerie s'intègre désormais dans VILOGI

C'est l'une des évolutions les plus attendues !

Finis les allers-retours entre votre boîte mail et VILOGI : vous pouvez désormais consulter et envoyer vos emails directement depuis le logiciel.

Le principe

Un nouveau module de messagerie fera son apparition dans VILOGI. Vous connectez vos boîtes mail existantes et vous les utilisez directement depuis le logiciel. Ce qui change vraiment : les emails reçus et envoyés sont automatiquement rattachés aux fiches des copropriétaires, fournisseurs et autres contacts concernés. Le dossier, l'historique des échanges, la messagerie... regroupés au même endroit.

Les boîtes mail compatibles

Le module fonctionne avec les principales solutions du marché : Outlook, Exchange, OVH, IMAP et autres protocoles standards. Vous pouvez connecter plusieurs adresses mail, comme vous le faisiez déjà pour les envois via le centre de diffusion.

La connexion Google et Gmail est en cours de validation. Elle sera disponible prochainement.

Comment l'utiliser au quotidien ?

Vous recevez un email d'un copropriétaire ou d'un fournisseur : il apparaît dans le module et se rattache automatiquement à la bonne fiche

dans VILOGI. Vous répondez depuis le logiciel, sans changer d'outil. Et pour vous aider à rédiger, une assistance par IA vous propose des réponses adaptées au contexte. Sur les échanges répétitifs du quotidien, vous constaterez une vraie différence.

Avant / Après

- Avant : un email arrive dans votre boîte, vous ouvrez VILOGI pour retrouver le dossier, vous revenez dans votre messagerie pour répondre, et l'historique des échanges reste éparpillé entre les deux outils. C'est chronophage et on finit souvent par perdre le fil.
- Après : tout se passe dans VILOGI. L'email est rattaché au bon contact dès la réception, la réponse part depuis le logiciel et l'historique complet est consultable directement sur la fiche. Plus besoin de chercher.

Disponibilité

Ce module est en cours de déploiement. Il sera accessible pour l'ensemble des clients à la rentrée. Nous vous préviendrons dès qu'il sera disponible sur votre interface.



LINXO devient notre nouvel agrégateur bancaire



Nous avons fait le choix d'intégrer le nouvel agrégateur bancaire Linxo – filiale de Crédit Agricole – dans VILOGI. Ce changement s'inscrit dans notre volonté de vous offrir une connexion bancaire plus large.

Qui est Linxo ?

Linxo est le premier acteur de l'Open Banking en France. Lancé en 2010, l'entreprise compte plus de 4 millions d'utilisateurs et accompagne plus de 200 clients professionnels. Elle est certifiée ISO 27001, agréée par l'ACPR depuis 2018 et entièrement détenue par le groupe Crédit Agricole. Autant dire que c'est un partenaire solide, avec une vraie expérience dans la gestion des flux bancaires.

Ce qui change : une couverture bancaire beaucoup plus large

Linxo couvre 95 % de la couverture bancaire française accessible en API DSP2. Concrètement, vous retrouverez les principales banques du marché : Crédit Agricole, Société Générale, BNP Paribas, Banque Populaire, Crédit Mutuel, CIC, Crédit Mutuel Arkéa, Caisse d'Épargne, et bien d'autres.

La solution couvre également les principaux types de comptes : comptes courants et professionnels, épargne, crédits, cartes de paiement. La synchronisation fonctionne de la même façon qu'avant dans VILOGI.

Une solution robuste et sécurisée

Linxo s'appuie sur trois piliers auxquels nous tenons et sans faire de compromis.

- La sécurité : Linxo est le seul acteur français certifié ISO 27001 dans ce domaine. L'identité de l'utilisateur et ses informations sont vérifiées de façon non falsifiable, ce qui réduit significativement les risques de fraude.
- La conformité : la solution est 100 % connectée aux API DSP2 dans le respect

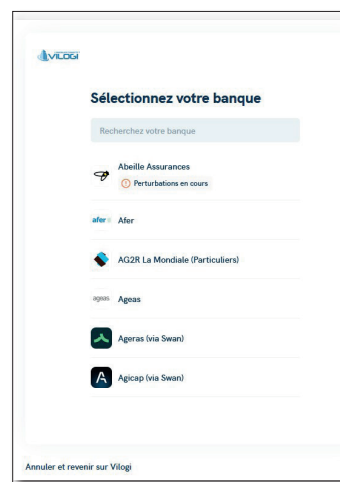
de la réglementation européenne et des exigences de l'ACPR et de l'EBA.

- La confidentialité : conformité totale au RGPD, consentement recueilli, données chiffrées, durées de conservation respectées.

Ce que ça change pour vous concrètement

Pour les nouveaux clients, la connexion sera totalement transparente dès le départ. Vous sélectionnez votre banque, vous vous connectez avec vos identifiants habituels, vos comptes sont synchronisés automatiquement. Trois étapes, pas de manipulation supplémentaire.

Pour les clients qui utilisent déjà l'agrégation bancaire dans VILOGI, rien ne change dans l'immédiat. Vous pouvez continuer à utiliser votre connexion existante sans interruption. D'ici la fin de l'année, lors de la prochaine reconduction de votre abonnement à l'agrégation, la migration vers Linxo sera effectuée progressivement.



Disponibilité

Linxo est actuellement en phase de test chez certains clients pour valider le bon fonctionnement de l'ensemble des flux avant un déploiement généralisé. Nous vous tiendrons informés dès que la disponibilité sera étendue à tous.

Piloter son cabinet avec la donnée

Et si les données devenaient votre meilleur levier de rentabilité ? Dans un contexte où les cabinets de gestion immobilière doivent conjuguer performance économique, maîtrise de la charge de travail et fidélisation des équipes, piloter son cabinet grâce à la donnée fait la différence.

Les dirigeants ont besoin d'indicateurs fiables pour comprendre ce qui génère réellement de la valeur, identifier les dossiers les plus rentables et anticiper les situations qui dégradent la performance du cabinet.

- piloter son portefeuille avec des indicateurs objectifs plutôt qu'avec des impressions.

Le résultat : une meilleure visibilité sur la performance globale du cabinet et des décisions plus rapides, plus pertinentes.

Transformer les données en décisions

Connaître son portefeuille ne signifie pas forcément connaître sa rentabilité.

Une copropriété peut sembler simple à gérer, tout en mobilisant un temps considérable : relances d'impayés, prestations hors contrats, sollicitations répétées ou tâches administratives... Sans KPIs et sans tableaux de bord, ces coûts restent invisibles.

Le dirigeant devrait pourtant pouvoir suivre :

- la rentabilité réelle de chaque copropriété ;
- les impayés et les actions de relance ;
- les prestations réalisées et leur facturation ;
- les dossiers les plus consommateurs de ressources ;
- les principaux indicateurs de performance du cabinet.

Le Tableau de bord VILOGI, un véritable outil de pilotage (cf. détails du tableau de bord dans la Newsletter n°9 d'avril 2026)

Grâce aux nouveaux Tableaux de bord du Dirigeant intégrés aux solutions VILOGI, les responsables disposent d'une vision claire et actualisée de leur activité.

En quelques clics, le dirigeant peut :

- identifier les copropriétés les plus performantes ;
- détecter les dossiers qui pénalisent la rentabilité ;
- prioriser les actions correctives ;

Un atout également pour les RH

Le pilotage par la donnée ne bénéficie pas uniquement aux finances.

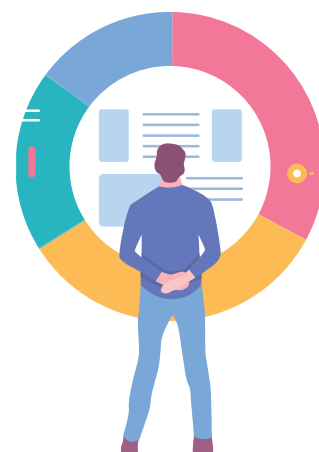
Les tableaux de bord permettent également de mieux répartir la charge de travail entre les collaborateurs, d'identifier les portefeuilles particulièrement chronophages et de détecter plus tôt les situations de surcharge.

En apportant des indicateurs objectifs sur l'activité des équipes, ils contribuent à améliorer les conditions de travail, à renforcer la qualité de service et à favoriser la fidélisation des collaborateurs.

La performance devient pilotable

L'objectif n'est plus seulement de produire des données, mais de les transformer en outils d'aide à la décision.

Les attentes des professionnels évoluent : les logiciels métiers ne doivent plus seulement gérer l'activité, mais permettre aux dirigeants de piloter leur cabinet. Avec des tableaux de bord, des KPIs pertinents et une vision consolidée de leur portefeuille, les cabinets disposent désormais des outils nécessaires pour améliorer durablement leur rentabilité, leur performance et leur capacité de décision.



Pour mieux nous connaître,
téléchargez les newsletters précédentes
et les plaquettes VILOGI

Newsletter 1
septembre 2023



Newsletter 2
janvier 2024



Newsletter 3
juin 2024



Newsletter 4
septembre 2024



Newsletter 5
janvier 2025



Newsletter 6
avril 2025



Newsletter 7
octobre 2025



Newsletter 8
janvier 2026



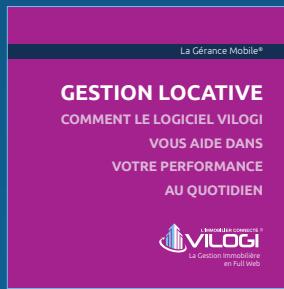
Newsletter 9
avril 2026



Plaquette généraliste
VILOGI



Plaquette gestion locative
VILOGI



Plaquette syndic
VILOGI



Plaquette
Assistance comptable



Plaquette
VILOGI & Me

